

Pourquoi le scénariste, pilier du film, est l'éternel oublié du cinéma français

Modifié le 18-06-2013 à 11h05 Je réagis | 776 lu

 Temps de lecture : 4 minutes



Par **Guilhem Cottet**
Délégué général de la Guilde française des scénaristes



LE PLUS. "Les acteurs français sont trop payés !" Fin 2012, Vincent Maraval, distributeur et producteur, interpelle le monde du cinéma pour dénoncer la rémunération excessives de certains comédiens. Au sein des équipes de film, il y a des collaborateurs parfois oubliés : les scénaristes. Guilhem Cottet, délégué général de la guilde des scénaristes, affirme que leur rôle doit être revalorisé.

Édité et parrainé par **Mélissa Bounoua**

 Recommander

173

 Envoyer

 Tweeter

22

 +1

4

 Share

0

RÉAGIR



Le scénariste A. Raouf Dafri et J. Audiard obtiennent le César du meilleur scénario pour "Un prophète" le 27/02/2010 (P.KOVARICK/AFP)

Le cinéma français vit un drôle de paradoxe, qui n'est certes pas neuf.

Il est l'héritier d'une tradition très française de l'écrit-roi qui, de la littérature au théâtre, a produit de grandes signatures et contribue encore, aujourd'hui, au rayonnement de notre culture hexagonale.

Au cinéma, l'écriture est bel et bien au cœur de toute entreprise : c'est le scénario qui pose les bases du projet créatif, convainc le producteur de s'associer à son ou ses auteurs, permet de débloquer les aides et financements nécessaires ou encore de démarcher les acteurs.

Une faible rémunération pour un investissement important

Or aujourd'hui, malgré l'évident dynamisme du secteur, le scénariste reste le cousin éloigné de la grande famille du cinéma : son nom disparaît fréquemment des supports de communication (dossier de presse, affiche), son travail et son contrat ne sont encadrés par aucune convention collective ni accord interprofessionnel, sa rémunération plafonne à un niveau sans commune mesure avec le temps qu'il passe sur un projet (en moyenne 0.98% du budget du film), les projections "en présence de l'équipe du film" se font souvent sans lui, les festivals aussi, les médias prennent rarement la peine de citer sa contribution, encore moins d'évoquer les logiques de l'écriture et de son financement...

Le cinéma français vit un drôle de paradoxe, qui n'est certes pas neuf.

Il est l'héritier d'une tradition très française de l'écrit-roi qui, de la littérature au théâtre, a produit de grandes signatures et contribue encore, aujourd'hui, au rayonnement de notre culture hexagonale.

Au cinéma, l'écriture est bel et bien au cœur de toute entreprise : c'est le scénario qui pose les bases du projet créatif, convainc le producteur de s'associer à son ou ses auteurs, permet de débloquer les aides et financements nécessaires ou encore de démarcher les acteurs.

Une faible rémunération pour un investissement important

Or aujourd'hui, malgré l'évident dynamisme du secteur, le scénariste reste le cousin éloigné de la grande famille du cinéma : son nom disparaît fréquemment des supports de communication (dossier de presse, affiche), son travail et son contrat ne sont encadrés par aucune convention collective ni accord interprofessionnel, sa rémunération plafonne à un niveau sans commune mesure avec le temps qu'il passe sur un projet (en moyenne 0.98% du budget du film), les projections "en présence de l'équipe du film" se font souvent sans lui, les festivals aussi, les médias prennent rarement la peine de citer sa contribution, encore moins d'évoquer les logiques de l'écriture et de son financement...

La phase du scénario est à la fois la plus fondamentale (elle permet d'obtenir tous les financements, du CNC aux chaînes de télévision, et de convaincre les acteurs de participer), la plus longue (parfois des années) et la plus précaire (elle intervient précisément dans une phase où il n'y a pas d'argent). Mais avec le temps, le scénariste s'est effacé derrière le réalisateur, dont il est devenu au mieux un aimable "complice de toujours", au pire un collaborateur parmi d'autres.

Peu importe, par exemple, que l'expérience et les succès du premier puissent surpasser ceux du deuxième : le réalisateur est aujourd'hui, aux yeux des professionnels comme des critiques (et donc du grand public), le seul auteur du film qu'il soit nécessaire de citer, et donc de considérer.

Quand il souhaite de lui-même – car tout arrive – évoquer l'écriture de son film par ou avec "un autre", on lui rétorque qu'il complique inutilement les choses, qu'il brouille le message du film. Il suffit que ledit réalisateur soit crédité au générique comme co-scénariste – ce qui est quasiment systématique en France, quelle que soit sa contribution réelle à l'écriture – pour que, dans la tête des gens, il en ait écrit chaque ligne, chaque dialogue, inventé le moindre personnage, la moindre situation.

L'existence d'un scénariste est ainsi devenu le secret de famille dont il faudrait cacher la réalité au public.

Tous les réalisateurs ne sont pas bons scénaristes

Partout dans le monde, des réalisateurs se mettent pourtant au service d'une histoire dont ils ne sont pas l'auteur. Sont-ils moins bons cinéastes pour autant ? Des œuvres récentes aussi différentes et acclamées que "Gran Torino", écrit par Nick Schenk et Dave Johannson, "Le Discours d'un roi", écrit par David Seidler, "J'ai rencontré le diable", de Park Hoon-Jung, "La Couleur des sentiments", écrit par Tate Taylor, "A Dangerous Method", écrit par Christopher Hampton, "The Social Network", écrit par Aaron Sorkin, ou encore "Drive", écrit par Hossein Amini, doivent-elles être considérées comme mineures parce qu'elles n'ont pas été écrites par leur réalisateur ?

Est-on moins auteur de son film si l'on n'a pas occupé tous les postes ?

En France, au générique comme dans les mentalités, l'idée qu'un film soit écrit par "quelqu'un-d'autre-que-le-réalisateur" est vécue comme une amputation à vif, un arrachage de dent sans anesthésie. "Produit par", "joué par", "monté par", oui... mais "écrit par" le réalisateur, qui "au pire" s'adjoint les services d'un ou deux scénaristes relégués loin sur l'affiche. Quasi anonymes.

D'aucuns attribuent la paternité de cette situation au paradigme induit par la Nouvelle Vague. Cette justification commence à sentir le réchauffé ! L'irruption, alors nécessaire, de la Nouvelle Vague s'est faite en réaction à l'inertie d'un système de production encroûté, vieillot, asphyxié par une diversité et un renouvellement générationnel inexistant. Les cinéastes ayant alors émergé étaient, il est vrai, des "chefs d'orchestre", des auteurs complets, mais cette omniprésence sur tous les postes était conditionnée par une économie productive précaire.

Le cinéma, un art collectif

Aujourd'hui, pour reprendre les mots de Godard, la marge est devenue le cahier, la révolution est devenue la norme. Et la trop grande uniformité des pratiques conduit à des absurdités : on fait pression sur des scénaristes pour qu'ils mettent en scène leur propre texte, on exige des réalisateurs un talent d'écriture dont ils sont parfois dépourvus. Est-ce bénéfique aux films ? C'est la seule question qui mérite d'être posée. Est-ce rendre service au cinéma ? Nous nous permettons d'en douter.

Ouvrons nos horizons, diversifions nos pratiques ! Favorisons le développement de scénarios écrits par les scénaristes seuls, et acceptons que les réalisateurs assument un plaisir plein et entier à mettre en scène un texte qu'ils n'auraient pas écrit.

Respectons la vocation de chaque professionnel ! Faisons en sorte que les scénaristes, et notamment les plus jeunes, ne se détournent pas d'un métier essentiel car prématurément usés par le peu de place qu'on leur laisse, tant artistiquement que financièrement.

La nécessaire complémentarité des talents nous rappelle, si besoin est, que le cinéma est, a toujours été et restera... un art collectif.